



LE CLAVÉSIEN

N° 27

Bulletin municipal - avril 2017





Editorial

Le PLU (Plan local d'urbanisme) devrait être approuvé courant juin, sauf si de nouveaux empêchements viennent stopper l'avancement du dossier.

En effet, après plusieurs années de travail et de concertations avec les élus, les PPA (personnes publiques associées) et la population au travers de réunions publiques, ce document remplacera le POS (Plan d'occupation des sols).

L'enquête publique se déroulera du 13 Avril au 15 Mai 2017. Elle sera animée par un commissaire enquêteur et se tiendra en mairie.

Ce PLU devrait à moyen terme permettre l'installation de nouveaux habitants tout en conservant et en respectant l'authenticité de notre village.

La venue de nouveaux Clavésiens, sans toutefois qu'ils soient trop nombreux, est l'équation qui nous a paru la plus appropriée.

Si nous voulons pérenniser les services de proximité existants (école, poste, commerces etc.), il est donc nécessaire que notre village assiste à une augmentation maîtrisée de sa population.

Sensible à la pétition que j'ai reçue concernant le prix de l'eau sur la commune, je ne peux que partager votre combat, et sachez que depuis mon arrivée à la mairie, cette situation m'exaspère. La DSP (Délégation de Service Public) arrive à échéance en Avril et soyez certains que je me bats bec et ongles afin que le prix de l'eau soit revu à la baisse. Cette négociation est très difficile car les moyens de manœuvres sont très restreints.

Je voudrais tout de même porter à votre connaissance les facteurs qui provoquent la différence du prix avec d'autres communes. Notre village n'a pas de ressource propre, toute l'eau consommée est achetée, cet achat est répercuté sur vos factures.

Depuis que notre village fait partie d'un syndicat auquel il a transféré les compétences en approvisionnement d'eau, nous ne pouvons effectuer de forages. Il eut été peut-être judicieux à l'époque de rechercher de l'eau avant d'intégrer cette structure. De même le choix de gérer l'eau en régie aurait peut-être permis une diminution du prix.

Ce choix est aujourd'hui impossible car cette compétence, de par l'application de la loi NOTRE, sera transférée à la CAD en 2020.

Après toutes ces explications, je pense que vous êtes conscients du fait que mon combat est difficile et dépendant des choix faits par le passé.

Soyez persuadés que je ne baisse pas les bras et que je compte bien obtenir pour vous quelques diminutions. Toutefois, après étude des premières offres de deux concurrents, la proposition était une augmentation d'environ 30 cts d'euros par m³. J'ai demandé une nouvelle proposition, et après une difficile négociation, je pense avoir enfin obtenu une petite baisse.

Ainsi pour exemple, une consommation de 60m³ TTC eau+ assainissement +location du compteur, le prix du m³était de 5.62€, il sera de 5.46€, soit 16 cts de baisse par m³.

- Pour 120 m³, de 4.67€, il sera de 4.53€ soit une baisse de 14 cts euros.

- Pour 250 m³, de 4.30€, il sera de 4.22€ soit une baisse de 8 cts euros.

À l'heure où tout augmente, nous avons malgré tout obtenu de meilleurs prix.

Bien à vous

Le Maire,

Gérald Pierrugues





VŒUX DU MAIRE, LE 14 JANVIER 2017 UN GRAND SUCCÈS... EN NOMBRE DE PARTICIPANTS ET UN MAGNIFIQUE ÉCHO DANS LA PRESSE !

Comme chaque année, vous étiez nombreux à assister aux vœux. Var Matin, au travers d'un article complet et détaillé, a relaté cette cérémonie. Ainsi le bilan financier, les réalisations et les projets à venir ont été soigneusement rapportés. Toute la population a pu ainsi être informée de toutes les actions qui se déroulent au village. Toutes celles et tous ceux qui n'ont pas pu assister à la cérémonie ou qui n'ont pas eu en leur possession le journal du 19 Janvier 2017, peuvent prendre connaissance de cet article explicite retranscrit ci-dessous.

Gérald Pierrugues, maire de Claviers, a dernièrement présenté ses vœux à la population. Personnage haut en couleur, le premier magistrat a régalé l'auditoire venu en nombre, de ses petites phrases, dont la causticité, n'a d'égale, que la sérénité joviale avec laquelle il les dit.

Après un au revoir à la triste année 2016, faisant allusion aux attentats, et souhaitant que de tels actes fassent partis du passé, Gérald Pierrugues s'est tourné vers 2017, année des présidentielles. « Je pense que la sagesse du candidat élu, nous entraînera vers de meilleurs horizons. Toutefois, il est facile pour ceux qui n'ont jamais été élus de promettre le meilleur. Ces promesses ne seront, et nous le savons



Gérald Pierrugues : « Je veux que notre village soit en 2017, un village où on aime vivre ».

(Photo Hob)

déjà, que des promesses. Le lendemain des élections, le soleil se lèvera toujours à l'Est et il brillera à condition

qu'il n'y ait pas de nuages». Le ton était donné.

Gérald Pierrugues a ensuite recentré ses propos sur le

village: « Je sais que quelques administrés ne m'apprécient guère, ils ne sont pas très nombreux, mais ils

aboient si fort qu'on les entend de loin». C'est probablement en direction de ce public, que le maire a dressé un bilan très chiffré de l'année écoulée, « quitte à être soporifique » a-t-il déclaré.

Des économies payantes

Côté financier, les économies ont été payantes avec la récupération de l'entretien de l'éclairage public, le changement de prestataire pour la cantine, des contrats de maintenance revus à la baisse, la sortie de la commune du SITNEV pour le pylône Sainte-Anne. De plus, les recettes de fonctionnement ont augmenté de 5,09 %.

La capacité d'autofinancement de la commune, en

progression en 2015 (88 917 €), a atteint 256 448 € en 2016.

Claviers est par ailleurs la 127^e commune sur 154 où les impôts locaux sont les moins chers 10,62 % contre 25,50 % pour la première commune.

Aucun emprunt n'a été contracté depuis 2009, la dette du village qui était de 397 886 €, est passée à 221 821 € en 2016, et représente 400 € par habitant, contre 547 € pour la moyenne départementale. En ce qui concerne les réalisations, le Plan local d'urbanisme (PLU) a été arrêté et permettra à long terme de construire 270 logements et de porter la population à 1 583 habitants contre 703 au recensement de 2014.

HOB

Les prochaines réalisations

La bonne santé financière de la commune permettra à l'horizon 2018, avec l'aide de la Communauté d'agglomération dracénoise, du département, et de la région, de financer la future maison des services, projet cher à Gérald Pierrugues et son équipe. Les travaux devraient commencer durant le deuxième semestre 2017,

l'édifice sera construit à l'entrée ouest du village. Le deuxième projet est l'assainissement du quartier des Caux. Sur une longueur d'un km à partir du nouveau cimetière, de nombreux abonnés pourront être raccordés au réseau. Cette opération permettra d'optimiser le prix de l'eau.

Les petites phrases

Voici un florilège puisé dans le discours du maire prononcé durant ses vœux :

À propos des présidentielles :

« Quant à ceux qui nous promettent de faire, quand ils seront élus, ce qu'ils n'ont pas fait lorsqu'ils avaient la possibilité de le faire, nous pouvons y croire, avec tout de même quelques réserves... »

À l'attention de ses détracteurs :

« Il est bien évident que mes vœux ne s'adressent pas à ces individus et que l'hypocrisie ne fait pas partie de mes qualités... »

2015, 2016 deux bonnes années d'économies qui me sont reprochées par certains qui disent que je suis radin, mais qui contredisent ceux qui disent que je fais des dépenses onéreuses... »

Les chiffres

■ **2,5 %**
L'accroissement annuel de la population, ce qui représente 15 habitants.

■ **0,5 cts**
La diminution en 2016 du repas de cantine pour les scolaires qui est passé de 3,50 à 3 euros.

■ **27 km**
La longueur des chemins communaux à entretenir. Ce qui représente 400 m par habitant.

■ **16,5 km**
La longueur des canalisations pour le réseau d'eau par rapport au 612 abonnés.

VŒUX DU MAIRE AU PERSONNEL MUNICIPAL

Le 18 janvier tout le personnel municipal s'est retrouvé avec le maire et les élus pour la traditionnelle rencontre des vœux. Gérald Pierrugues a profité de ce moment pour remercier chacun et chacune du travail accompli en 2016 et de la qualité des relations humaines, tant au niveau de l'équipe qu'avec les Clavésiens. Ce sont les employés (particulièrement Didier assisté bénévolement par son épouse) qui avaient dressé cette belle table et préparé de délicieux amuse-bouche !



ÉTAT CIVIL

Mariages

GELSTHORPE Alan et DEMMINK Joyce le 20/01/2017

GAUTHIER Romain et PIERRUGUES Aurore le 21/01/2017

Décès

Alice GRYBERG Veuve LEMBKE le 24/01/2017 à Callas

Germaine DE STEFANO le 09/02/2017 à Claviers

INFORMATIONS MUNICIPALES

Quelques informations sur les décisions prises en Conseil municipal

- Opposition au transfert de la compétence PLU (Plan Local d'Urbanisme) à la CAD.
- Extension du réseau d'eau usée quartier les Caux, afin que le PLU, après approbation, puisse être réalisable et opérationnel.
- Demande de subvention pour la réalisation des ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmée).
- Remplacement de l'employée chargée de l'accueil.
- À la demande de Mmes Sylvie BRUNIAU et Sarah GRIFFITHS, une journée festive sera organisée autour du thème de l'olivier. Cette manifestation devrait avoir lieu en 2018.
- Demande du fonds de concours de 400 000 € à la CAD sur deux années budgétaires 2017 et 2018 afin de financer en partie la future salle des fêtes.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

La loi du 3 juin 2016 relatif à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Le décret entrera en vigueur le 15 janvier 2017.

À partir du 15 janvier...

- **Un enfant de parents français** voyageant à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :
 - Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)
 - Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
 - [Formulaire Cerfa 15646*01](#) signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- **Un enfant de parents étrangers européens** qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents européen doit présenter les 3 documents suivants :
 - Pièce d'identité valide du mineur + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination
 - Photocopie du titre d'identité valide du parent signataire : carte d'identité, passeport ou titre de séjour
 - [Formulaire Cerfa 15646*01](#) signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- **Un enfant de parents étrangers d'un pays autre qu'européen** qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :
 - Pièce d'identité valide du mineur + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination
 - Photocopie du titre d'identité valide du parent signataire : carte d'identité, passeport, titre de séjour valide ou titre d'identité et de voyage pour réfugié ou apatride
 - [Formulaire Cerfa 15646*01](#) signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

 **Dans tous les cas, l'autorisation n'est plus délivrée par la mairie, mais est seulement à l'initiative des parents, au même titre qu'une déclaration sur l'honneur.**



ELECTIONS

PRÉSIDENTIELLES

1ER TOUR : 23 AVRIL 2017

2ND TOUR : 7 MAI 2017

LÉGISLATIVES

1ER TOUR : 11 JUIN 2017

2ND TOUR : 18 JUIN 2017

INFORMATIONS MUNICIPALES



CEREMONIE DU 19 MARS

La cérémonie officielle commémorant la fin de la guerre d'Algérie était organisée le dimanche 19 mars au monument aux Morts, dans le cimetière du village.

L'hommage à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, a été rendu ce dimanche 19 mars. Au cours de son discours, le maire, Gérald Pierrugues, a rappelé que les accords d'Evian signés le 18 mars 1962 avaient permis de « **mettre fin à huit années de combats de part et d'autre de la Méditerranée** ».

Nous étions nombreux à partager ce moment d'émotion.



Le 1er Mars 2017, Melle Sanae MOUNAFIA terminait son contrat.

Elle a été remplacée par Mme Audrey MÉTAYER.

Ses compétences semblent être à la hauteur de sa tâche, rigoureuse et vive d'esprit, elle devrait satisfaire aux exigences demandées pour exercer ses nouvelles fonctions.

Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'elle vous recevra avec courtoisie et que les réponses à vos demandes seront satisfaisantes.

CCFF DE CLAVIERS

Ce samedi 11 mars 2017, le CCFF de Claviers a participé à l'assemblée générale de l'ADCCFF83 salle carré Léon Gaumont à Sainte Maxime.

Plus de 500 bénévoles de 140

communes du Var ont répondu présents. Les comités communaux feux de forêt sont omniprésents et incontournables pendant toute la période des risques d'incendies.

Plus de 7000 journées de prévention ont été effectuées par plus de 3000 patrouilles !!! Les CCFF des communes contribuent à la prévention et à la sauvegarde de la forêt.



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PLU

Par arrêté en date du 23 mars 2017, le Maire de la commune de Claviers a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le projet intègre le rapport sur les incidences environnementales, au titre de l'évaluation environnementale ; l'avis de l'autorité environnementale est joint au dossier d'enquête.

M. Richard STALENQ ingénieur à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de Toulon.

**L'enquête se déroulera en Mairie de Claviers
du 13 avril 2017 au 15 mai 2017 inclus.**

A l'issue de cette enquête et au vu des conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal sera appelé à délibérer pour approuver le Plan Local d'Urbanisme.

Le dossier d'enquête publique est consultable en mairie de Claviers aux jours et heures habituels d'ouverture soit : du lundi au mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et du mercredi au vendredi de 9h00 à 12h00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou les adresser par écrit à l'attention de M. le commissaire enquêteur, Mairie de Claviers, 3 Place du 8 Mai 1945, 83830 Claviers.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les jours suivants :

- Jeudi 13 avril 2017 de 9h00 à 12h00
- Mardi 18 avril 2017 de 14h00 à 17h00
- Lundi 24 avril 2017 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 5 mai 2017 de 9h00 à 12h00
- Mercredi 10 mai 2017 de 9h00 à 12h00
- Lundi 15 mai 2017 de 14h00 à 17h00

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site Internet <http://www.mairie-claviers.fr>, et ce pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toutes informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées auprès de Monsieur Gérald PIERRUGUES, Maire de Claviers, 3 Place du 8 Mai 1945, 83830 Claviers, Téléphone : 04 94 76 62 07.

CCAS

15 mars

CONFÉRENCE SUR LA SÉRÉNITÉ AU VOLANT

L'équipe du CCAS vous a proposé une conférence dont le thème était la sérénité au volant. Malgré le peu de participants (bien regrettable... une petite dizaine de personnes), cette présentation était extrêmement intéressante.



L'intervenante Claudia qui fait partie de l'association **Brain up** a su obtenir une concentration et une participation maximale de notre petite assemblée.

Différents sujets ont été abordés:

- pourcentage des victimes de la route
- sommes nous capables de conduire jusqu'à un âge avancé?
- que pouvons nous faire pour maintenir cette capacité
- quels signes doivent nous alerter pour lâcher le volant
- quelques révisions du code de la route
- comportement au volant
- adapter son comportement.



Cette après midi s'est clôturée par un petit gouter préparé par l'équipe du CCAS.

A la suite de cette conférence des ateliers ont eu lieu les 22/03 et 29/03. Un dernier atelier aura lieu le 05/04 .

Les sujets abordés porteront sur des exercices du code de la route, agir au volant, gestion du stress. Nous espérons que la motivation des Clavésiennes et des Clavésiens sera plus importante....

Une date pour un atelier à froid sera envisagée a la fin de cette expérience.

Nous envisageons des séances sur la nutrition. Les personnes intéressées peuvent déjà se faire connaître à l'accueil de la Mairie afin que les intervenants ne se déplacent pas pour rien...

Sylvie Collignon

Prochaine session le 5 AVRIL

Atelier
« Sérénité au volant »

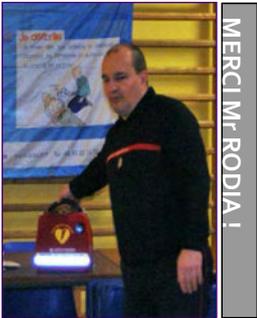
Inscription à la Mairie



« Bien-être et prévention santé
au quotidien »

28 janvier 2017

FORMATION AUX GESTES DE 1^{ER} SECOURS POUR LES CLAVÉSIENNES ET CLAVÉSIENS



MERCI MR RODIA !



Au programme de la sensibilisation :

- Protection alerte
- Arrêt d'hémorragie
- Positions d'attente
- Réanimation cardiaque
- Défibrillateur
- Surveillance

Formateur : Sergent/chef Franck Rodia.

Service santé et secours médical des Sapeurs Pompiers.

Les événements tragiques qui ont endeuillé la France en 2015 et en 2016 ont démontré la nécessité d'une meilleure sensibilisation de l'ensemble des français aux gestes qui sauvent, de manière à accroître la résilience de la population.



LA VIGNE À VÉLO EN DRACÉNIÉ

BALADE & ANIMATIONS AVEC LE SCIENCE TOUR VERTE

8 AVRIL 2017
RDV > 15H
Bd COMTE MURRAIE
DRAGUIGNAN

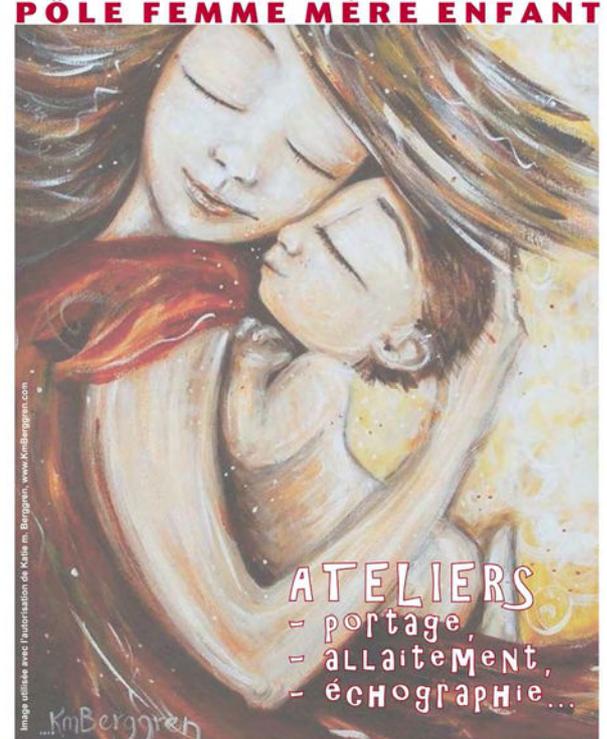


3,5 KM
À PIED,
EN ROLLER,
EN VÉLO
POUR REJOINDRE
TRANS-EN-PROVENCE → CADEAUX & COLLATION
À L'ARRIVÉE!

www.dracenie.com



PORTES OUVERTES PÔLE FEMME MÈRE ENFANT



ATELIERS
- portage,
- allaitement,
- échographie...

Samedi 13 Mai 2017
De 9h à 13h
centre hospitalier de la Dracénie



NOUVEAUTÉ EN DÉCHÈTERIE DE CALLAS

écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER



**Benne
mobilier**

Ce sont tous les meubles ou parties de meubles des particuliers qui peuvent être déposés dans la benne mobilier **quels que soient le type ou le matériau.**

CHAISES



REMBOURRÉS



CUISINE



LITERIE



MEUBLES



JARDIN



Notre vocation ?

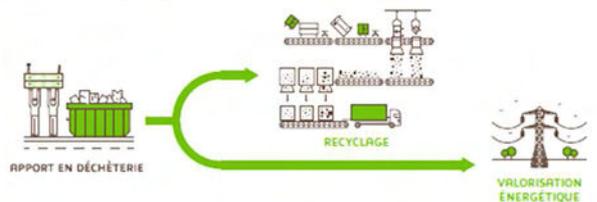
Collecter et valoriser le mobilier usagé en lui offrant une seconde vie, en le recyclant ou en l'utilisant comme source d'énergie.

LES 3 SOLUTIONS POUR VOUS DÉFAIRE DE VOS MEUBLES USAGÉS :

- Le don à des associations de l'économie sociale et solidaire pour les meubles en état d'usage.
- Les déchèteries publiques partenaires équipées d'une benne mobilier.
- Les magasins volontaires.

CE QUE DEVIENNENT LES MEUBLES USAGÉS :

- **Le recyclage :** Les meubles usagés sont recyclés. C'est une économie de ressources car la majorité des meubles sont composés de bois, de métaux et de mousses qui peuvent être recyclés.
- **La production d'énergie :** Les meubles qui ne peuvent pas être recyclés ou réutilisés sont valorisés sous forme de chaleur ou d'électricité.



VENEZ REJOINDRE LA PÉPINIÈRE
HOTEL D'ENTREPRISES DE LA DRACÉNIE !

PÉPINIÈRE • HÔTEL
D'ENTREPRISES

ECONOMIE

DRAGUIGNAN



PÉPINIÈRE
HÔTEL D'ENTREPRISES
DE LA DRACÉNIE
ENTRÉE

**S'IMPLANTER
EN DRACÉNIE**



POUR NOUS
REJOINDRE

PÉPINIÈRE / HÔTEL D'ENTREPRISES

Espace Chabran
105 av de la 1ère Armée
83300 - Draguignan
04 98 10 72 65

economie@dracenis.com

POUR NOUS
ECRIRE



DIRECTION ANIMATION
ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DRACÉNOISE

Square Mozart GS90129
83004 - Draguignan Cedex

DRACÉNIE L'AVENIR S'OFFRE À NOUS

HAÏLIS • BARSEMON • CALLAS • DANTELEGGIULE • CLAVERS • DRAGUIGNAN • FRAMÈRES • FLAYOSC • LA MOTTE • LE MUY
LES ARCS-SUN-ARGENS • LONGUES • MONTFERAT • SAINT-ARTIMIN-DU-VIN • SALERNE • SILLANS-LA-CASCADE • TRACEAU
TRANS-EN-PROVENCE • VDAUBAN

www.dracenis.com



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE / 2



Témoignage

Pour Nicolas Dani, créateur de l'agence web et mobile "CAP6" et administrateur de l'association dracénoise "Résine", installé en mode "Hôtel" depuis le 1^{er} novembre 2013 :
"Ma clientèle est basée principalement sur Nice et Marseille, j'ai donc décidé de m'implanter sur Draguignan pour des raisons stratégiques. Le choix d'intégrer l'Hôtel d'Entreprises résulte aussi d'une démarche globale, afin d'avoir plus de visibilité et pour développer une clientèle locale. A loyer équivalent, la structure offre de nombreux atouts (salle de réunion, services mutualisés...) et l'Espace Chabran représente un cadre de travail vraiment privilégié, là, nous avons une entité cohérente, entre innovation et recherche, création et développement d'entreprises, ce qui permet également de créer un tissu relationnel important et un partenariat solide avec les acteurs locaux, notamment avec STT et Infopro."



Source : <http://www.cap6.fr/actualite-la-pepiniere-hotel-d-entreprises-de-l-espace-chabran-30>



PRÉSENTATION

La Pépinière/Hôtel d'Entreprises de la Dracénie, portée par l'agglo, vous accueille, vous accompagne et favorise le lancement et la croissance de votre entreprise.

VOUS ÊTES :

- Porteur d'un projet dans les secteurs tertiaire et de services
- Créateur d'entreprise depuis moins de 2 ans
- Chef d'entreprise en activité depuis moins de 5 ans

LA PÉPINIÈRE/HÔTEL D'ENTREPRISES DE LA DRACÉNIE RÉPOND AUX AMBITIONS DE VOTRE PROJET.



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Un suivi individualisé, animations thématiques, convivialité, échanges d'expériences, réseau d'experts économiques, visibilité sur des salons professionnels...

DES LOCAUX PROFESSIONNELS ADAPTÉS

Accueil de vos clients et fournisseurs, gestion courriers et colis, salle de réunion équipée et connectée, espace reprographie, fonds documentaire espace cuisine - tisanerie



DE NOMBREUX SERVICES MUTUALISÉS

Site sécurisé sous alarme, ouvert 7j/7, 24h/24, 25 bureaux privatifs entre 9 et 25m², non meublés, climatisés, raccordés en haut débit (adsl), des loyers très attractifs pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le département du Var





La pépinière hôtel d'entreprises de la Dracénie est portée par la Communauté d'Agglomération Dracénoise au titre de sa compétence développement économique.

MOBILISEE POUR LA CREATION D'ENTREPRISES ET D'EMPLOI

Elle vise à favoriser le développement économique et met à disposition des créateurs un ensemble immobilier composé de 2 bâtiments situés dans le nouveau quartier Chabran comprenant par ailleurs le pôle culturel, de multiples services, la Maison de l'Économie et de l'Emploi .

27 bureaux et un espace de co working de 4 postes sont proposés aux créateurs d'entreprises.

Les entreprises doivent avoir moins de 2 ans pour intégrer la pépinière et moins de 5 ans pour intégrer l'hôtel d'entreprises. Les activités relèvent du secteur tertiaire et sont identifiées comme des filières porteuses et innovantes.

Des équipements partagés sont mis à disposition des créateurs :

- photocopieur
- vidéoprojecteur
- wifi
- salles de réunions
- documentation

Les créateurs bénéficient d'un accompagnement et d'une mise en relation avec les partenaires dont certains disposent d'un bureau au sein de la pépinière : Var Initiative, la Couveuse Interface 83, l'ADIE .

Des animations sont organisées notamment en collaboration avec le Club des Entrepreneurs de la Dracénie afin de faciliter la mise en réseau des entreprises et leur donner des informations sur des sujets divers : marchés publics, protection sociale complémentaire, management, cyber sécurité ... Ces animations sont complémentaires à celles proposées par la CCI, la Chambre des métiers et l'UPV.

Par ailleurs, chaque année est organisé le concours Dracinnove qui récompense les créateurs innovants au travers d'un hébergement gratuit (2 ans pour le premier prix, 1 an pour le second prix et 384 heures en co working pour le coup de cœur du jury).

UNE SELECTION PERTINENTE

Les entreprises sont sélectionnées par le comité d'agrément selon des critères précis dans le cadre du dispositif pépinière d'entreprises : adéquation homme/projet, plan d'entreprises, création d'emploi, projections financières (faisabilité, rentabilité...) et dans le cadre du dispositif « hôtel d'entreprises » : adéquation homme/projet, plan d'entreprise, création d'emploi, projections financières (faisabilité, rentabilité...), filière identifiée comme porteuse par la CAD, innovation.

Les bureaux sont mis à disposition des créateurs par convention d'occupation précaire de 24 mois renouvelables durant une période de 12 mois que ce soit sur le dispositif pépinière ou hôtel d'entreprises ; Ainsi, les entreprises peuvent être hébergées au maximum 72 mois.

POUR NOUS REJOINDRE

Pépinière hôtel d'entreprises de la Dracénie
Communauté d'Agglomération Dracénoise
Square Mozart

VIE ASSOCIATIVE DE CLAVIERS

LES ACTIONS 2017 DU SYNDICAT D'INITIATIVE

En ce début de printemps, nous vous donnons rendez-vous :

Samedi 8 avril à 18 heures Salle des fêtes pour une conférence sur « Les oiseaux de chez nous » par le Groupe local LPO Grande Dracénie,

Jeudi 4 mai à 19 heures Eglise St Sylvestre pour le 10^{ème} Festival de Musique des chapelles au programme « Zarzuela » ou l'Opéra comique Espagnol,

Dimanche 4 juin à partir de 11 heures un apéro concert sur la place du village. Au programme variétés françaises et étrangères (en cours de préparation à ce jour).

Cet été, des concerts et animations vous seront proposés.

Les affiches sont apposées au fur et à mesure sur les panneaux et l'information figure sur le panneau électronique de la Municipalité.

Nous vous remercions de votre fidélité.

Tous les bénévoles se joignent à moi pour vous souhaiter d'agréables festivités.

Conférence
Ligue pour la Protection des Oiseaux
Groupe local LPO Grande Dracénie



Les oiseaux de chez nous
Par
Alain ABBA & Edouard ROCHA
Organisée par le Syndicat d'Initiative de Claviers
Samedi 8 avril 2017 à 18h00
Salle des fêtes de Claviers (83830)



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur



LPO Groupe
local



4 mai

« Toute la tradition du chant, de la danse et de la fête en Espagne ! »

Delphine HAIDAN, mezzo – Pascal Polidori
Guitare – Eric COURREGES violoncelle
E.GRANADOS - J.R.OVALLE - P. SOROZABAL-

Date	Activités 2017	Syndicat d'initiative	
8 avril	18h00	Conférence « Les oiseaux de chez nous » par la LPO	Salle des Fêtes
4 mai	19h00	Festival de Musique des Chapelles	Saint Sylvestre
4 juin	11h00	Apéro Concert Variétés françaises et étrangères	Place du 8 mai
15 juillet	Prévision	Festival de Choral International	Saint Sylvestre
6 août		Festival de Musique Cordiale	Saint Sylvestre
15 août	Prévision	Animation peintres dans la rue et concert de Jazz en soirée	
13 oct.	18h00	Conférence « Un génie du Midi, Jean Henri Fabre » par Charles Armand Klein	Salle des Fêtes
17-18 nov.		Apéro Concert	
2 déc.		Téléthon	
8 déc.	Prévision	Film	



**X^{ème} Festival de musique
des Chapelles
Claviers**

Jeudi 4 Mai - 19h00
Eglise Saint-Sylvestre
«Zarzuela»
ou l'opéra comique espagnol

Delphine Haidan, mezzo - Pascal Polidori, guitare - Eric Courrèges, violoncelle
E.GRANADOS - J.R.OVALLE - M. DEFALLA - P. SOROZABAL
J.RODRIGO - LARA - G.BIZET

Renseignements
Offices de Tourisme
06 60 90 17 23
www.festivalgloriana.fr

Vente de billets
Sur le site www.festivalgloriana.fr
sur place 30mn avant le concert

Tarif: 11€ avec le soutien du syndicat d'initiative
Gratuit pour les moins de 18 ans



VIE ASSOCIATIVE DE CLAVIERS

ASSOCIATION DES CHASSEURS

Chers amis,

La saison cynégétique s'achève et il est l'heure du bilan.

Le grand gibier : niveau stable pour le chevreuil sur notre commune.

Le sanglier : niveau en légère augmentation, plus présent en zone pré-urbaine malheureusement, moins présent en zone forestière par manque de nourriture.

Les prélèvements définitifs ne sont pas encore connus sur notre département, mais devraient se situer autour de 25000.

Sur notre commune c'est plus de 60 animaux prélevés.

Bonne représentation du lièvre, et toujours une présence sporadique du lapin.

L'hiver, encore une fois relativement doux, a coupé la migration des bécasses.

Une migration quelque peu chaotique pour tous les turdidés.

Dernière minute

Dans un but d'ouverture avec nos voisins limitrophes, la battue communale a fait la fermeture en collaboration avec la battue de SEILLANS. Merci au Président, Mr FORNIGLIA et au chef de battue Mr BRUN. Une très bonne journée conviviale entre voisins suivie par un repas tous ensemble. Un grand merci à Daniel PAVIA de nous avoir accueillis chez lui.

Nous en parlons depuis longtemps, le projet me tenait à cœur et avec l'aide de bonnes volontés, nous avons réalisé une garenne artificielle et introduit 16 reproducteurs, en accord avec la D.D.T.M à titre expérimental.

Le projet doit s'étaler sur une durée de 5 ans avec la protection du site, la surveillance sanitaire et l'interdiction de chasse, bien évidemment. Un bulletin sera donné dans chaque numéro du Clavésien, dans un souci de transparence des travaux accomplis et de l'investissement.

Comme l'année dernière, nous allons reprendre nos activités de printemps : nettoyage des postes et drailles, numéroté les postes pour permettre une approche plus facile. Entretien de la garenne, emblavures.

Toutes les bonnes choses ont une fin et je terminerai comme à l'habitude par mes remerciements : Madame LAIR au service départemental de la D.D.T.M

La Municipalité, les membres du bureau de la société de chasse, tous ceux qui sont là pour, participer et travailler le samedi le dimanche dans tous les projets.

MERCI !

Abel Aragon



LOU KIKI



Activités 2017			
4 février	14h00	Atelier nichoirs	Salle du Four Communal
11 février	14h00	Atelier nichoirs	Salle du Four Communal
18 février	7h00-14h00	Société de chasse	Salle des Fêtes
25 février	11h30	Résultat du concours nichoirs	
1 ^{er} au 15 mars		Atelier garenne et lâcher de lapins	
11 mars	18h00	Atelier boutures	Salles des Fêtes
18 mars	14h00	Four Communal	
15 avril	14h00	Four Communal	
29 avril		Résultat concours photos	Salle des Fêtes
30 juin	18h30	Assemblée Générale Salle des Fêtes ou Saint Sylvestre	
13 juillet	18h30	Enregistrement permis de chasse	Salle des Fêtes
15 juillet	18h00	Soirée boutures	
28 juillet	18h30	2 ^{ème} session permis de chasse	Salle des Fêtes
15 oct.		Un dimanche à la chasse	Salle des Fêtes
28 oct.	18h00	Soirée boutures	Salle des Fêtes
17 nov.	18h00	Conférence	Salle des Fêtes
2 déc.		Téléthon	
16 déc.	18h00	Quizz	Salle des Fêtes

VIE ASSOCIATIVE DE CLAVIERS

ASSOCIATION DES CHASSEURS

Un trimestre de collaboration, chasseurs et non chasseurs, très intense.

En janvier

Une découverte pour certains une retrouvaille pour d'autres, le four communal ! Deux séances de nettoyage ont été organisées pour avoir une idée de comment revaloriser le four communal. Toute une page d'histoire est remontée à la surface, avec beaucoup d'émotion pour ceux et celles qui ont connu le four en activité. A chaque coup de balai beaucoup de souvenirs sont revenus en mémoire (La fougasse aux anchois, la cuisson des caillettes de l'ancien boucher, les petits farcis, apportés par chacun pour profiter de la chaleur résiduelle du four après la fournée), de l'ambiance qui régnait à l'époque autour de ce lieu de rassemblement.

Ce four encastré dans les fondations du bâtiment, est en bon état de conservation, seul le conduit d'évacuation des fumées est cassé. Dans les prochaines séances, nous verrons ce qu'il est possible de faire, pour la remise en valeur du local et du four.

En février Pour ceux qui n'avaient pas participé au nettoyage du four communal, nous avons décidé de faire les ateliers nichoirs dans ces locaux chargés d'histoire et faire d'une pierre deux coups : découvrir ce lieu et aider



& LES AMIS DES FORETS

la petite faune de notre commune à lutter contre les insectes en leur apportant un gîte pour nidifier.

Le concours nichoirs 2^{ème} édition

Ce n'est pas moins de 24 nichoirs qui ont été présentés à la délibération des deux juges de la Fédération Départementale Des Chasseurs du Var.

Un choix très difficile cette année vue la qualité des projets.

1^{er} Prix : Christophe PETIN, 2^o Prix : Claude TASSI, 3^o Prix : Sarah GRIFFITHS et le Prix de l'originalité : la composition « tubulaire » de Georgette KOULINSKY. Après la remise des prix par Mr le maire, les concurrents et tous les amis des forêts se sont retrouvés dans une ambiance bon enfant autour d'un buffet.

Je terminerai par les remerciements d'usage : Mr Le Maire, Mr AGELLO et Mr MILLANELLO, nos deux juges de la F.D.C V, Mme KERSUAL journaliste à Var Matin, tous les participants, et toutes celles et tous qui nous accompagnés tout au long de l'année.

UN GRAND MERCI
Abel Aragon



VIE ASSOCIATIVE DE CLAVIERS

COMITE DES FETES

Après une année de rodage avec sa nouvelle équipe, le Comité des Fêtes va accélérer sur 2017 ses activités pour le village.

Événements pour les enfants, expositions artisanales, loto, concours de boules et bien sûr la grande fête début juillet, nous allons être sur tous les fronts tout au long de cette année.

Cela a commencé avec notre Assemblée Générale en Janvier qui a vu le nombre de volontaires, d'aidants et de membres du Conseil d'Administration augmenter de manière significative.

Vous pourrez trouver d'ailleurs dans l'encart les personnes concernées.

Durant cette Assemblée, le programme 2017 a été validé et vous pourrez le retrouver en détail dans ce bulletin.

Les activités ont déjà commencé bien sûr.

Avec le 28 février notre première organisation de **Carnaval avec l'école**.

Une réussite vu le nombre d'enfants présents et déguisés accompagnés par leurs parents.

Nous avons déjà des améliorations en tête pour l'année prochaine...

On va continuer dans les premières avec notre Loto Repas qui aura lieu le Samedi 1^{er} avril à la Salle des Fêtes. De très nombreux lots à gagner ont été offerts par les artisans du Marché de Noël 2016, par les entreprises clavésiennes, des villages voisins et les commerçants de Draguignan.

Nous vous donnerons également rendez-vous pour Pâques et la Chasse aux œufs le Lundi 17 avril.

Cette année 2017 promet d'être riche en activités avec en point d'orgue une Fête du village qui promet d'être animée.

Pour suivre toutes nos activités, vous pouvez nous retrouver sur

Facebook : <https://www.facebook.com/comitedesfetes.claviers>

Blog : <http://comitedesfetesdeclaviers.over-blog.com/>

Et nous joindre par mail : cfclaviers@live.fr

A très bientôt dans notre village.

Stéphane Roquet
Président

COMITE DES FETES DE CLAVIERS

Membres du Conseil d'Administration

Président : Roquet Stéphane

Vice-Président : Scalia Christophe

Trésorière : Casciari Elodie

Trésorier Adjoint : Boukayar Karim

Secrétaire : Maitrier Mélanie

Secrétaire Adjointe : Roquet Edith

Représentant Mairie : Bullman Rolland

Membre : Aragon Abel

Membre : Gleisse Sarah

Membre : Guigou Flavien

Membre : Demarteau Marine

COMITE DES FETES





Programme Prévisionnel 2017

- | | |
|-----------------------------------|--|
| ▪ Dimanche 22 janvier | Assemblée Générale |
| ▪ Mardi 28 février | Carnaval de Mardi Gras avec l'école |
| ▪ Samedi 1 ^{er} avril | Repas Loto |
| ▪ Lundi 17 avril | Chasse aux œufs de Pâques |
| ▪ Samedi 20 mai | Concours de boules |
| ▪ Vendredi 7 au Lundi 10 juillet | Fête de Claviers |
| ▪ Dimanche 23 juillet | Marché artisanal nocturne (16h – 22h) |
| ▪ Dimanche 20 août | Marché artisanal nocturne (16h – 22h) |
| ▪ Mardi 31 octobre | Halloween |
| ▪ Samedi 2 et Dimanche 3 décembre | Téléthon (avec associations de claviers) |
| ▪ Samedi 9 décembre | Marché de Noël (8h – 17h) |





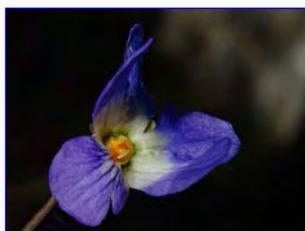
Quelques nouvelles du Foyer Rural ...

Nous vous informons qu'une page Facebook est ouverte au nom du Foyer, vous pouvez y trouver les animations prévues prochainement.

En cette fin d'année, le Foyer a été récompensé par la présence massive d'enfants de tous âges lors des deux séances gratuites de cinéma, les deux films projetés ont été unanimement appréciés et le goûter offert par la suite a permis de clôturer cette journée agréablement.

Le 20 mars, nous vous convions à nous rejoindre pour notre Assemblée Générale à la salle des fêtes.

Nous espérons vous voir nombreux, n'hésitez pas à présenter votre candidature si vous souhaitez participer aux nombreuses animations et festivités que nous organisons tout au long de l'année.



Les coups de main et les nouvelles initiatives sont toujours les bienvenus !



L'atelier d'anglais pour les enfants entre 3 et 12 ans, organisé conjointement par Familles Rurales et le Foyer Rural.

Pour rappel, voici la liste des activités récurrentes proposées par le Foyer Rural, vous êtes cordialement invités à y participer si cela vous tente...

- Lundi : Gym de 9 h à 10h30
Théâtre à 19h30
- Mardi : Marche à 14h30
Chorale à 18h30
- Mercredi : Pilates de 17h à 18h & de 18h à 19h
- Jeudi : Club du jeudi à 14h
et loto une fois/mois
Anglais enfants : 17h
Anglais adultes : 18h
- Vendredi : Ecole du cirque

Des places sont encore disponibles pour toutes les activités !



VIE ASSOCIATIVE DE CLAVIERS

FOYER RURAL

CALENDRIER 2017			
9 avril	15h00	Loto	Salle des Fêtes
entre 10 - 15 avril		Organisation d'une demi-journée récréative à Salto Trampolines Aréna Mougins. Pour les enfants et adolescents entre 8 et 16 ans (nécessité d'avoir un groupe de minimum 12 enfants pour que l'activité se fasse) Co-voiturage.	Entrée offerte par le Foyer Rural à tous les enfants de Claviers. Pour information et inscription, téléphoner à Sylvie Bruniau : 06 63 44 55 98
1 mai	12h00	Mechoui	Saint Sylvestre
7 mai		Vide Grenier	
20 mai	16h00	Spectacle Ecole de Cirque	Bargemon
5 juin	12h00	Aïoli	Fontaine de l'Arnaud
17 juin	18h00	Marché nocturne	
21 juin		Fête de la Musique	Place du Marché
25 juin		Pique Nique International	Fontaine de l'Arnaud
10 juillet	20h00	Aïoli	Place du Village
19 juillet		Cinéma en plein air	Cour de l'école
22 juillet	Nocturne	Vide Grenier animations et jeux enfants	
8 août		Nuit des Etoiles	
11 août		Repas Provençal	Cour de l'école
13 août	18h00	Loto	Cour de l'école
16 août		Cinéma en plein air	Cour de l'école
3 septembre		Vide Grenier	
8 octobre		Marché autour et dans le village de Claviers	
28 octobre		Soirée châtaignes	
26 novembre		Marché du Téléthon sur 5 villages	
17 décembre		13 dessertes avec animations	

Le Foyer Rural de Claviers est l'un des tout premiers affiliés à la Fédération du Var. Il est inscrit depuis septembre 1974. L'association est reconnue unanimement pour son sérieux, son engagement sans faille au cours de ces années, sa rigueur de gestion et son dynamisme dans la vie associative du village.

Les projets ont toujours été menés à bien dans le sens du respect, de l'intérêt collectif et de la solidarité.

A ce titre, la Fédération des Œuvres Laïques du Var (FOL) a décidé d'honorer tous les présidents qui se sont succédés à la tête du Foyer ainsi que tous les bénévoles qui ont toujours répondu présents en décorant Marinette GUIGOU, l'actuelle présidente, représentant l'ensemble de ces volontaires, de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement



La journée du 5 mars restera dans les mémoires de toutes celles et ceux qui ont eu le bonheur d'y participer...

« partir à la découverte des salades » ... comestibles ou pas, telle était la thématique du jour.

Nous étions plus de 65 personnes, des clavésiens mais également des bargemonnais, des fayençois au départ devant l'église, pressés de découvrir ce que la nature avait à nous offrir. Plein soleil : la matinée s'annonçait idéale. Elle le fut !

Pour nous guider, nous informer et surtout nous conseiller 3 botanistes du club de la Roquette sur Siagne, une botaniste spécialiste de la traduction en latin des noms de plantes, deux photographes étaient venus bénévolement passer la journée

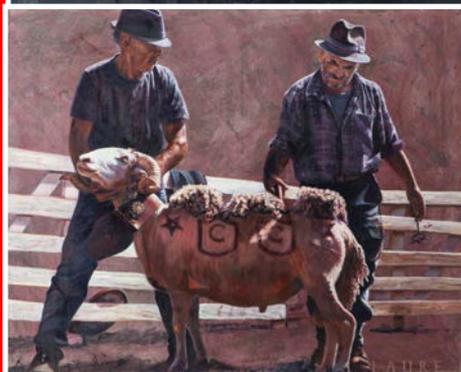
Nous avons prévu une balade de 4 km vers Saint Sylvestre mais surprise ! Il y avait là une telle quantité de plantes qui ont intéressé tout le monde (cardelles, coustellines etc...) que nous n'avons pas fait plus de 200 m....

Un vrai bonheur pour les petits et les grands avec des explications simples et compréhensibles pour tous ! Claviers est vraiment un village non pollué...

Un pique-nique nous a permis de partager et de déguster l'huile de Claviers devant la Chapelle...

L'après-midi les nuages et un air assez frisquet ont fait leur apparition, nous sommes restés une petite vingtaine à descendre à la rivière, découvrir de nouvelles plantes, les vieux et très jolis ponts du bord du Riou. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour octobre pour une journée découverte et cueillette de champignons.

**Prochaine exposition : la peintre Laure Martin de Sisteron.
Titre de l'exposition : "Un chat est un chat".
Du 14 avril au 27 mai 2017
Ouvert du mercredi au dimanche. 15h-19h.**



COTÉ TERRASSE : OUVERT A NOUVEAU



Le 20 janvier , l'ensemble des clavésiennes et des clavésiens était invité à faire connaissance avec les nouveaux gérants de l'auberge de la place du village et de leur chef. Les images parlent d'elles-mêmes : nous fûmes nombreux et enchantés de l'accueil. La soirée s'est terminée tard dans la nuit... disons à l'aube...

CLAVIERS SOURIS

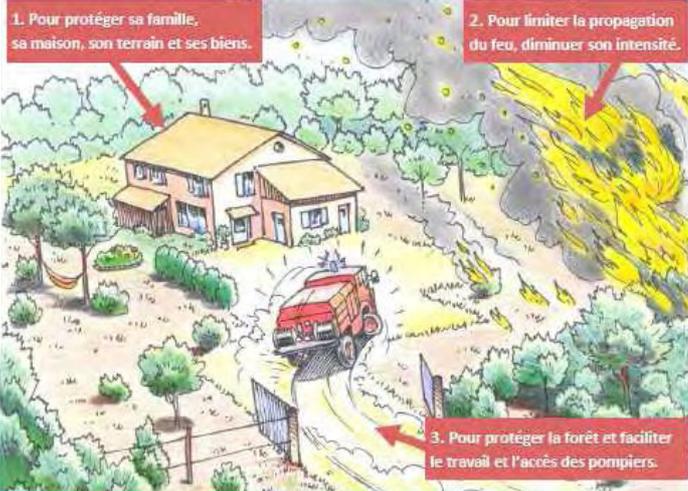
Date	Activités 2017		
Tous les mardis (hors congés scolaires)	17h00- 19h00	Claviers-souris	Médiathèque

AU PRINTEMPS... DÉBROUSSAILLAGE OBLIGATOIRE !

Avec l'été et le soleil, viennent aussi les risques d'incendies dans les régions les plus sèches de France. Pour s'en prémunir, la loi prévoit une obligation de débroussaillage dans certaines zones. Les propriétaires sont tenus d'effectuer ces travaux.

Le débroussaillage obligatoire

Débroussailler c'est une nécessité



Débroussailler, c'est une obligation

La loi oblige tout propriétaire situé en forêt ou à moins de 200m d'une forêt à débroussailler son terrain et le chemin d'accès.



Info *Sus-je à moins de 200 m de la forêt ?*
Consulter le site www.sigvar.org

Sancions
Tout contrevenant s'expose à une amende de 135€.
Suite à une mise en demeure restée sans effets, il s'expose à une amende de 30€/m² non débroussaillé.

Où débroussailler

Voir votre document d'urbanisme (PLU ou POS) à consulter en mairie

1. Hors zone urbaine

Débroussaillage dans un rayon de 50 m autour de toute construction, y compris sur les fonds voisins.

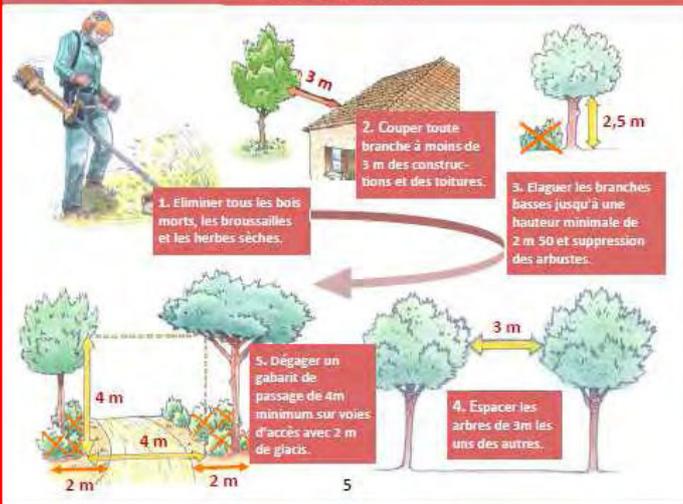


2. En zone urbaine, ZAC ou lotissement

Débroussaillage sur l'ensemble de la parcelle, quelle que soit sa superficie, et même dépourvue de construction.



Comment débroussailler : Arrêté préfectoral réglementant le débroussaillage



Eviter toute imprudence

En forêt, pas de feu, ne pas jeter de mégot ni de déchets.



Ne pas faire de travaux les jours de fort risque d'incendie.

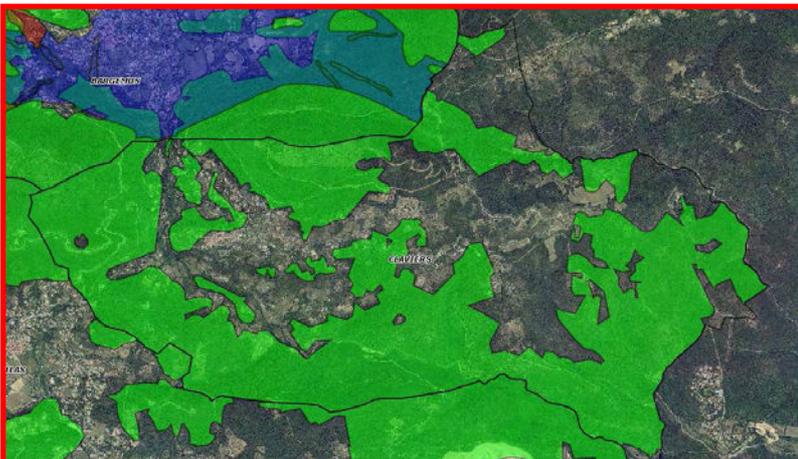
Ne pas circuler sur les pistes forestières non ouvertes à la circulation publique.



Dans mon jardin :
- ne pas brûler de végétaux
- utiliser un barbecue fixe attenant à l'habitation



Ne pas réaliser de travaux avec des matériels susceptibles de déclencher un feu (débroussaileuse, disqueuse, soudure...) les jours de fort risque incendie (couleur rouge et noire).



CARTE DE CLAVIERS :
LES ZONES VERTES SONT
A RISQUE FORT DE FEUX DE FORET

Info Les arrêtés préfectoraux sont accessibles sur le site : www.Var.gouv.fr
Accueil / Politiques publiques / Environnement / Forêt

NOS BEAUX PALMIERS SONT EN DANGER !

La lutte contre le charançon rouge du palmier (CRP) est obligatoire.

Elle est régie par arrêté ministériel

Ce coléoptère originaire du sud-est de l'Asie se propage rapidement de palmier en palmier jusqu'à provoquer la mort de ses hôtes.

La femelle charançon pond jusqu'à 300 œufs en creusant la base des palmes. Les larves se nourrissent des fibres du stipe (tronc) du palmier, endommageant la partie supérieure de celui-ci jusqu'au bourgeon.

Ce ravageur est bien plus redoutable que le *Paysandisia archon*, autre nuisible des palmiers, qui est installé depuis déjà quelques années dans le sud de l'Europe. Les premiers symptômes d'une attaque par le Charançon Rouge n'apparaissent que bien après le début de l'infestation. Les dégâts internes sont particulièrement importants, les plantes fortement attaquées perdent la totalité de leurs palmes et meurent après le pourrissement complet du stipe. Toutes les communes littorales ainsi que les professionnels de la filière sont mobilisés dans la lutte contre cette invasion.

Cette prolifération suscite des inquiétudes et nécessite la mise en œuvre de procédures radicales pour éviter l'infestation des très nombreux palmiers de nos régions. Il fait en France l'objet d'un arrêté national contre l'espèce.

Il existe des insecticides à pulvériser sur la plante, mais le moyen considéré comme le plus efficace à court terme est l'injection chaque année de benzoate d'emamectine.



Par Luigi Barraco — Travail personnel (personal work), CC BY-SA 3.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=3190526>



Par Luigi Barraco — Travail personnel (personal work), CC BY-SA 3.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=3190488>



Produits conseillés et agréés mais dangereux !

Bien lire les conditions d'emploi ! Voir page suivante !

L'imidaclopride doit être strictement appliquée uniquement dans la partie apicale.

L'emamectine benzoate (ex: Intrans Revive de Syngenta Agro, n° d'autorisation 2140041).

Agréments et

Phases de risque/prudence/toxicologie

Phase de Prudence

VOIR ARRETES APPROPRIES SUR LES CLASSEMENTS ET L'ETIQUETAGE POUR LES CONSEILS DE PRUDENCE

Phase de Risque

R20 NOCIF PAR INHALATION

R36 IRRITANT POUR LES YEUX

R48/22 NOCIF : RISQUE D'EFFETS GRAVES POUR LA SANTE EN CAS D'EXPOSITION PROLONGEE PAR INGESTION

R68/20/21/NOCIF : POSSIBILITÉ D'EFFETS IRREVERSIBLES PAR INHALATION, PAR CONTACT AVEC LA PEAU ET PAR INGESTION

R50/53 TRES TOXIQUE POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES, PEUT ENTRAINER DES EFFETS NEFASTES A LONG TERME POUR L'ENVIRONNEMENT AQUATIQUE.

QUELLES MÉTHODES ET QUELS PRODUITS ?

<http://www.fredonpaca.fr/Charancon-rouge.html>

Dans la zone contaminée (rayon de 100 m autour d'un foyer ou plus si zone définie suite à analyse de risque) traitements préventifs obligatoires selon l'une des stratégies suivantes

	Substance active	Mode d'application	Dose	Conditions d'emploi
Stratégie 1 Lutte chimique et biologique combinée	Nématodes entomopathogènes <i>Steinernema carpocapsae</i>	Traitement des parties aériennes <i>Du 1er mars au 30 juin :</i> 5 applications de nématodes espacées de 21 jours <i>Du 1er juillet au 31 août :</i> 2 applications d'imidaclopride espacées de 21 jours à 1 mois <i>Du 1er sept. au 15 nov. :</i> 5 applications de nématodes espacées de 21 jours	Nématodes 180 millions de formes juvéniles /hl	Nématodes : éviter l'utilisation en période chaude et sèche. A appliquer conformément aux recommandations du distributeur.
		ET Imidaclopride* en concentré soluble à base de 200g /l	Imidaclopride 0,035 l (35 ml) de spécialité commerciale/hl d'eau	Imidaclopride : application soignée à la base des palmes, aux aisselles des rejets, sur le cœur et le stipe des palmiers et sur toutes les blessures naturelles ou dues à la coupe des palmes.
Stratégie 2 Lutte chimique et biologique combinée		Traitement des parties aériennes <i>Du 1er mars au 30 juin :</i> 4 applications d'imidaclopride espacées de 21 jours à 1 mois ou une alternance de nématodes et d'imidaclopride <i>Du 1er juillet au 31 août :</i> Aucune application sur cette période <i>Du 1er sept. au 15 nov. :</i> 4 applications d'imidaclopride espacées de 21 jours à 1 mois ou une alternance de nématodes et d'imidaclopride		
Stratégie 3 Lutte chimique	Emamectine benzoate	Injection dans le stipe 1 application par an : • soit au printemps (du 1er mars au 30 juin) • soit à l'automne (du 1er sept au 15 nov)	0,05 l (50 ml) par palmier de spécialité commerciale pure répartis dans 2 à 4 trous	2 à 4 trous d'une profondeur de 15 à 30 cm pratiqués en hélice à hauteur d'homme. Les trous ne doivent pas présenter plus du 1/3 du diamètre du stipe.

INFORMATIONS PERMANENTES



MAIRIE DE CLAVIERS

Place du 8 Mai 1945 - 83830 CLAVIERS - Tél. : 04 94 76 62 07 - Fax : 04 94 76 75 74

Email : mairie.claviers@wanadoo.fr - Site Internet : www.mairie-claviers.fr

Heures d'ouverture : Lundi & mardi : 9h-12h & 14h-18h. - Mercredi, jeudi & vendredi : 9h-12h.

SAMU	15
Pompiers	18 ou 112
Gendarmerie	17 ou 112
Docteur Eve GARRY	04 94 76 71 16
Mme BARON - Infirmière	06 60 81 34 70
Défibrillateur situé dans le couloir de la Poste	

SAUR (Urgences 24h/24 - 7j/7)	04 83 06 70 07
Gestionnaire de l'assainissement collectif et de l'eau potable.	
Assistante Sociale - Mme DI GALANTE .	04 83 95 57 80
Permanence en Mairie (uniquement sur rendez-vous)	

Relais Médiathèque: Tous les mardis de 9h / 11h

Les artisans / commerçants de Claviers

Alimentation :

Épicerie PROXI LORY	04 94 76 79 52
Domaine de Méaulx	04 94 76 60 06
Les confitures de Marilyn & bar à jus	06 37 92 69 30
Mail : lesconfituresdemarilyn@orange.fr	
Site : www.lesconfituresmarilyn.fr	

Assistante maternelle agréée :

Madame Rose LEONARD (04 94 68 37 73) ou
06 85 14 79 44

Coiffure / Esthétique :

Debbie COOK	06 72 33 90 44
Esthéticienne internationale, manucure, beauté des pieds, épilation, permanente des cils.	
Nathalie :	06 98 30 52 26
Coiffure, esthétique, pédicure, spécialisée en milieu médical.	
Suzy's Fashion	06 33 66 16 57
Coiffure, manucure, pose de vernis permanent...	
Marie (salon de coiffure mixte), tous les mardis..	06 67 87 07 31

Hébergement (chambres d'hôtes) :

Lou Rigaou	04 94 47 81 42
La Fabrique de pâtes	04 94 76 74 20

Restauration :

Restaurant « Côté Terrasse »	04 89 71 96 14
Restaurant Glacier « L'Olivier »	04 94 76 62 79
Salon de thé & Chambres d'hôtes	
« La Clé des Songes »	04 94 85 15 91
Site internet : www.la-cledessonges.fr	
Bar Le Cercle de la Fraternité	04 94 47 80 60

Comptable - Responsable de secteur :

Tatiana HABER	06 03 10 24 51
Tatiana.haber@francecomptabilité.fr	

Jardins / Paysagistes :

Les jardins de Steph	06 62 44 76 13
Email : stephpavia@msn.com	
René GIMENEZ	06 68 18 20 70
Fiona SNEED	06 30 24 57 12
Tim SNAPE	04 94 39 11 16
Nicolas CASTELLOTTI	06 63 47 10 88

Terre Fleur et Végétal :

Christophe PETIN.....	06 73 45 40 96
-----------------------	----------------

Maçonnerie et paysagisme :

Passion Paysage - PAVIA Emmanuel	06 22 00 17 30
Email : passion.paysage@hotmail.fr	

Maçonnerie générale - Tous corps d'état :

CASTELLOTTI Ange	06 61 17 23 48
CREZZINI Michel	06 68 20 95 50
BOISSON Cédric - T. A. D	06 67 03 96 35
ZROUGA Maçonnerie	06 15 88 07 06

Menuisier

VALENTI Frédéric.....	06.95.82.27.81
.....	04.83.71.01.46

Plombier

MOUTON Jean-Pierre.....	06 08 83 99 55
Email : mouton.plomberie@orange.fr	

Entreprise de peinture

ROUSSELLE Jean-Paul	06 50 43 16 76
---------------------------	----------------

Entreprises d'électricité :

EAD Electricité - ANNE Damien	06 64 21 00 46
MAXELEC - Maxime MOUSSET	06 60 10 36 66
maxim.electricien@gmail.com	

Ferronnerie :

Ferronnerie Martinez.....	06 25 55 08 10
ferronnerie.martinez@free.fr	

Terrassiers :

Vincent PORRE	06 16 24 33 13
Denis VENTURINO	04 94 76 67 39

Divers :

Agence immobilière - PROVARIM	04 94 76 79 63
--	----------------

Le Clavésien - Bulletin municipal. N°27

Responsable de la publication: Gerald Pierrugues Rédaction et mise en page: collaboration collégiale.

(les élus, les responsables d'associations...). Merci à toutes et tous !



La Ferme des Confitures Marilyn Bar à Jus/ Smoothies

- ☼ Dégustation/Vente
- ☼ Jus frais Fruits, Légumes/Smoothies
- ☼ Visite de la Ferme
- ☼ Balade Poney
- ☼ Gîte Insolite



www.lesconfituresmarilyn.fr

Ouvert toute l'année 06 37 92 69 30
email : lesconfituresdemarilyn@orange.fr